



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01496

Numéro SIREN : 438 476 491

Nom ou dénomination : BIDAUD FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2012 sous le numéro de dépôt 15588

Christian MORIN
Commissaire aux Comptes
Immeuble « Le Saint-Clair »
10, rue Johannes Gutenberg
91000 EVRY

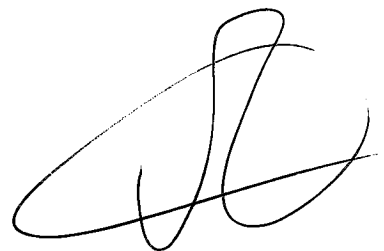
21 DEC. 2012

A 15588

SARL BIDAUD FINANCES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 64, avenue François Mitterrand
91200 ATHIS MONS

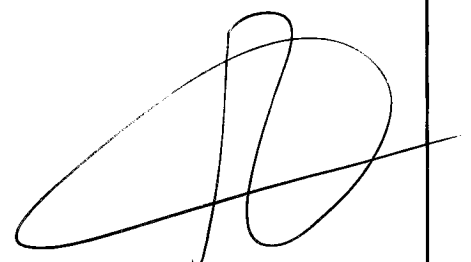
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LA REMUNERATION DE L'APPORT EFFECTUE
PAR M. BIDAUD DENIS



SOMMAIRE

N° de Pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS	1 à 5
SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2012	6 à 9

A large, stylized handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature consists of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LA REMUNERATION DE L'APPORT EFFECTUE
PAR M. BIDAUD DENIS A LA
SARL BIDAUD FINANCES**

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision unanime des associés en date du 20 décembre 2012, concernant l'apport effectué par Monsieur Denis BIDAUD, associé de la société BIDAUD PERE ET FILS S.A.S., au profit de la société BIDAUD FINANCES S.A.R.L., j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport prévu par l'article L.223-9 du Code de Commerce.

L'apport envisagé est décrit dans le projet de convention d'apport, signé par M. Denis BIDAUD le 19 décembre 2012. Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond, au moins, à la valeur nominale des parts sociales, augmentée de la prime d'émission, à émettre par la société bénéficiaire de l'apport.

Ma mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.



1 – Présentation de l'opération et description de l'apport :

11 – Entités et personnes concernées :

L'apporteur :

- Monsieur Denis BIDAUD
Né le 7 décembre 1976 à Paris (75014),
De nationalité française,
Domicilié : 66 avenue François Mitterrand - 91200 ATHIS MONS,
Epoux de Mme Angélique Cathy DI MAMBRO, marié à la mairie de ATHIS MONS (91200) le 23 juin 2007 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Me Christian VINCENT, Notaire à DRAVEIL (91210), le 21 mai 2007.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

Propriétaire de 612 actions de la société BIDAUD PERE ET FILS S.A.S.

Société bénéficiaire de l'apport :

- La société BIDAUD FINANCES,
Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.),
Au capital de 8 000 euros,
Dont le siège social est situé : 64 avenue François Mitterrand - 91200 ATHIS MONS,
Immatriculée : 438 476 491 R.C.S. EVRY,
Représentée par Monsieur Denis BIDAUD, Gérant, dûment habilité à l'effet des présentes

12 – Nature, évaluation et rémunération des apports :

L'apport est constitué de 612 actions sur un total de 1 200 composant le capital social de la société BIDAUD PERE ET FILS S.A.S. au capital de 168 000 euros, dont le siège social est situé au : 59-61 avenue François Mitterrand – 91200 ATHIS MONS, immatriculée 966 201 881 R.C.S. EVRY.

L'apport a été valorisé dans le projet de convention d'apport du 19 décembre 2012 à 541.25 euros par action, soit une valeur totale de 331 245 euros pour les 612 actions. Cette valorisation intègre les éléments suivants :

. la situation des capitaux propres de BIDAUD PERE ET FILS au 30 septembre 2012, s'élevant à 1 200 272 euros

. la dépréciation de certains éléments de l'actif de la société BIDAUD PERE ET FILS

.Propriété, jouissance et conditions : les actions sont détenues en pleine propriété par l'apporteur ; elles sont libres de tout nantissement ou promesse de nantissement et il n'existe aucune restriction légale ou réglementaire à la libre disposition des actions.

En rémunération de l'apport consenti et accepté, ci-dessus désigné, évalué à 331 245 euros, la société BIDAUD FINANCES émettra 68 parts sociales au nominal de 100 euros et entièrement libérées, augmentée d'une prime d'émission globale de 324 445 € (4 771.25 euros par part sociale).

2 – Diligences et appréciation de la valeur des apports :

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ma mission a pour objet d'éclairer les associés de la société BIDAUD FINANCES sur la valeur de l'apport devant être effectué par M. Denis BIDAUD.

Mes investigations ont porté sur les opérations couvrant l'exercice du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 et sur l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2012, notamment sur la situation comptable réalisée au 30 septembre 2012 :

.Rencontre des personnes en charge de l'opération pour prendre connaissance de son contexte, des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées, en marge de l'examen du contenu du projet de traité d'apport ;

.Consultation des documents juridiques et financiers mis à ma disposition concernant la vie sociale ;

.Contrôle de la réalité des apports et de l'exhaustivité des passifs transmis à la société ;

.Analyse des valeurs individuelles proposées dans le traité d'apport ;

.Vérification, jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports ;

.Approche directe de la valeur des apports considérés dans leur ensemble ;

.Vérification de la pleine propriété des titres apportés en me faisant confirmer l'absence de toute garantie ou nantissement s'y rapportant ;

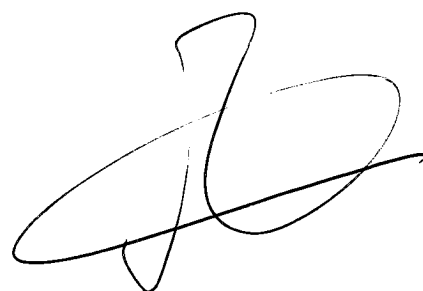
J'ai obtenu une lettre d'affirmation de la part du président de la société BIDAUD PERE ET FILS me confirmant l'absence, à la date du présent rapport, d'événements pouvant grever la consistance des capitaux propres en date du 30 septembre 2012.

L'apport des 612 actions de la société BIDAUD PERE ET FILS est valorisé dans le contrat d'apport à 331 245 euros. Cette valeur est calculée sur la base des capitaux propres au 30 septembre 2012 et de la prise en compte de la dépréciation de certains éléments de l'actif.

Il est à noter que les capitaux propres sont de 1 200 272 euros, compte tenu d'un résultat déficitaire sur les 9 premiers mois de l'activité de 20 298 euros. Il convient de privilégier des méthodes qui prennent en compte cette faible rentabilité.

Ainsi, la valeur des actions apportées peut être appréhendée par la moyenne des résultats de différentes méthodes de valorisation (valeur patrimoniale, méthode du Goodwill, Méthode de l'U.E.C). Il en ressort une moyenne de 570 € par action soit 348 840 €.

La valeur retenue des actions de la société BIDAUD PERE ET FILS pour l'apport à la société BIDAUD FINANCES est inférieure à cette valeur moyenne.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

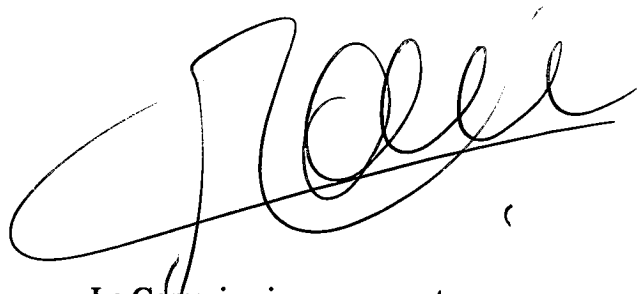
3 – Conclusion :

Sur la base de mes travaux et à la date du présent rapport, je suis d'avis que la valeur des apports s'élevant à 331 245 euros, n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'apport est au moins égal au montant des parts sociales BIDAUD FINANCES SARL à émettre, augmentée de la prime d'émission.

Il n'y a pas d'avantages particuliers.

Fait à EVRY,

Le 21 Décembre 2012

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Morin', with a large, sweeping initial 'M' and a horizontal line crossing through the middle of the signature.

Le Commissaire aux apports

Christian MORIN

Membre de la Compagnie

Régionale de PARIS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : BIDAUD Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 9

Adresse de l'entreprise 59 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 91200 ATHIS MONS Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 9 6 6 2 0 1 8 8 1 0 0 0 3 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N - 1	
				3 0 0 9 2 0 1 2			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 285	AG	16 285		
	Fonds commercial (I)	AH	313 049	AI	313 049		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	1 815 106	AQ	996 465	818 641	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	216 314	AS	143 543	72 771	
	Autres immobilisations corporelles	AT	190 235	AU	127 842	62 393	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	755	BE		755	
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	29 502	BI		29 502	
	TOTAL (II)		BJ	2 581 246	BK	1 284 135	1 297 111
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	14 229	BM		14 229
		En cours de production de biens	BN	20 892	BO		20 892
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	3 294 231	BU	150 034	3 144 197
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	456 710	BY	34 000	422 710
		Autres créances (3)	BZ	343 832	CA		343 832
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
Disponibilités		CF	302 820	CG		302 820	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	340 195	CI		340 195	
	TOTAL (III)	CJ	4 772 909	CK	184 034	4 588 875	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 354 155	1A	1 468 169	5 885 986	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			1 524	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an :		CR	43 736
Immobilisations :				Stocks :			
				Créances :			

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2012

Désignation de l'entreprise		BIDAUD		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N -1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	168 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 035 769		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(20 298)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 200 272		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	14 245		
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR	14 245			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	543 008		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	51 883		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	53 336		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 723 553		
	Dettes fiscales et sociales	DY	275 969		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	19 038			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 300		
TOTAL (IV)	EC	4 670 087			
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 884 603			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF			
		EG	4 073 743		
		EH	1 383		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : BIDAUD						Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 465 790	FB		FC	8 465 790	
	Production vendue { biens * services* }	FD	1 040	FE		FF	1 040	
		FG	2 027 844	FH		FI	2 027 844	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 494 673	FK		FL	10 494 673	
	Production stockée*					FM	(10 337)	
	Production immobilisée*					FN	54 385	
	Subventions d'exploitation					FO	1 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	178 136	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 593	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 725 950
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 691 064	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	613 835	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	47 191	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 907)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	932 707	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	136 839	
	Salaires et traitements*					FY	697 872	
	Charges sociales (10)					FZ	307 718	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	87 429
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	150 034
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	24 366	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 685 148
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	40 801	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	(109)	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	705	
Total des produits financiers (V)						GP	608	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	51 233	
	Différences négatives de change					GS	29	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	51 263	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(50 655)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(9 853)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise BIDAUDNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 461		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	63 275		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	67 735		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	78 672		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	(492)		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	78 180		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 444)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 794 293		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 814 591		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(20 298)		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	15		
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	31 208		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.